

« Tous les êtres humains ne sont pas morts » : suppliques et demandes d'aide de l'exil espagnol (1939-1942)

[...][\[1\]](#) Tous les êtres humains ne sont pas morts.

Ton compagnon le sait parfaitement, lui qui est plus fort que toi au fond de son cœur, il livre ses pensées sur le morceau de papier souillé qu'il a volé à l'aile du vent. Peut-être ne recevra-t-il pas de réponse lui non plus ; mais il aura au moins créé de la paix pour lui-même, parce qu'il se sera accordé un espoir.

Le monde n'est pas mort [...][\[2\]](#).

Écrire est la première forme de l'exil : son origine, sa définition, sa nature[\[3\]](#).

Les deux témoignages figurant au début de cet article présentent une différence de plus d'un demi-siècle dans le temps et de plus de 9 000 kilomètres dans l'espace. Toutefois, ils ont beaucoup de choses en commun. Le premier témoignage, d'où j'ai tiré le titre de cet article, provient d'un réfugié espagnol, Narcís Molins i Fàbrega, et fut écrit en 1944 au Mexique, où le poète était arrivé après un premier exil en France. Ces vers devaient accompagner les dessins de son ami Josep Bartolí afin de dénoncer la situation dans laquelle se trouvaient des milliers d'Espagnols jetés dans des camps d'internement et privés de liberté en France. Le second témoignage fut réalisé longtemps après, dans un contexte totalement différent mais marqué lui aussi par un épisode d'exil. Il s'agit d'une réflexion de l'écrivain argentin Juan Martini au cours de laquelle il évoquait ce qu'avait représenté pour lui son exil à Barcelone durant les années 70 et le début des années 80.

Ces deux textes montrent l'importance de l'écriture en période de déracinement et l'usage qu'en font les exilés, d'où qu'ils viennent et à quelque époque que ce soit. Cet usage n'est pas le seul fait des intellectuels, il concerne également les « réfugiés ordinaires[4] » comme nous le révèlent les milliers de lettres, les journaux, les autobiographies, les notes manuscrites et les multiples écrits sur les différents exodes conservés soit dans des archives publiques, soit dans des fondations privées ou chez des particuliers.

L'écriture leur permet de prendre conscience, ainsi que l'énoncent les vers de Narcís Molins i Fabrega, que « tous les êtres humains ne sont pas morts », que « le monde n'est pas mort ».

À l'instar de Narcís et Josep, un demi-million d'Espagnols environ, terrorisés et vaincus, se décidèrent à partir après la chute de Barcelone à la fin du mois de janvier 1939. La sortie la plus accessible était la frontière pyrénéenne avec la France. Une grande partie d'entre eux, du moins ceux qui racontèrent leur voyage, en vinrent à dire que durant cette expérience de l'expatriation, ce fut précisément l'écriture qui les soutint, plus que la nourriture quotidienne. Surtout pour ceux qui, après avoir franchi la frontière à la recherche d'un secours, se heurtèrent à une réponse française à laquelle ils ne s'attendaient pas. Le gouvernement français, dépassé face à une situation qu'il n'avait que peu ou pas du tout anticipée malgré les avertissements, décida d'emprisonner les hommes en âge de combattre dans des camps de concentration[5]. Les femmes, les enfants et les vieillards furent envoyés vers des refuges à l'intérieur du pays ; en réalité, cette règle ne s'appliqua pas toujours. Cependant, malgré les conditions déplorables des camps, ainsi que la confusion et l'abatement des réfugiés durant cette réclusion obligatoire, ceux-ci se rendirent vite compte que s'ils voulaient résister, ils devaient devenir les acteurs de leur détention, ils devaient « semer » ces camps stériles, ces étendues de sable vides qui les condamnaient à l'exclusion et à l'oubli. Les pauvres « graines » conservées au fond de leurs besaces, la culture, l'écriture et la lecture, allaient germer et les aider à résister[6].

Nous voici au début de l'exil espagnol en France, plus précisément dans les camps de concentration où furent enfermés 250.000 Espagnols environ et dans les différents refuges qui abritèrent, également sous étroite surveillance, une grande partie de cet exode[7]. Ces pages se proposent d'analyser la relation que les réfugiés anonymes ont entretenue avec l'écriture, surtout épistolaire, durant cette période. Avec cet objectif en ligne de mire, j'évoquerai tout d'abord l'importance globale de la correspondance dans les camps, pour en arriver aux typologies épistolaires les plus utilisées : les suppliques et demandes d'aide grâce auxquelles ces anonymes espéraient changer leur sort. Cette pratique, dont l'usage remonte à l'Antiquité, est toujours d'actualité, et présente les mêmes caractéristiques au cours des âges ; ceci est dû fondamentalement aux inégalités sociales, politiques et économiques qui existent entre ceux qui rédigent les requêtes et les réclamations, et ceux qui ont entre leurs mains le pouvoir de leur accorder ce qu'ils demandent : les autorités. Ce déséquilibre influe de façon décisive sur la rédaction, la présentation et les choix linguistiques de ce type de courrier[8]. En m'appuyant sur une analyse interdisciplinaire, je me propose de montrer dans cet article combien toutes ces caractéristiques se font jour dans les demandes adressées par les réfugiés espagnols depuis la France. Dans le même temps, je tâcherai d'apporter une réponse à certaines questions telles

que : à qui et pourquoi écrivaient-ils, comment s'y prenaient-ils ? Et, en appliquant les préceptes de Jean-Michel Adam pour l'Analyse du Discours[9], je tenterai de répondre à la question sans doute la plus importante : quelles stratégies linguistiques utilisèrent les réfugiés pour obtenir gain de cause ?

Au vu de la profusion de demandes émises et conservées sur l'exil espagnol, qui rendent compte de la nécessité d'assistance de l'époque, j'ai choisi de m'appuyer sur une étude de cas qui compte environ une centaine de demandes écrites entre février et décembre 1939, envoyées au responsable syndical de l'*Unión General de Trabajadores* (UGT), Amaro Del Rosal, qui servit d'intermédiaire à l'un des plus importants organismes d'aide du gouvernement républicain vaincu : le *Servicio de Evacuación de los Republicanos Españoles* (SERE)[10]. Bien qu'il s'agisse du document principal à partir duquel je vais bâtir cette analyse, je ferai référence à d'autres fonds, essentiellement aux demandes conservées dans les archives du *Comité Técnico de Ayuda a los Republicanos Españoles* (CTARE)[11], la délégation du SERE au Mexique présidée par José Puche pour aider les milliers d'exilés qui arrivèrent sur les côtes de Veracruz à partir de l'été 1939[12].

1. Écrire en détention

Nous nous sommes peu à peu adaptés à la vie en camp de concentration, mais durant les premières semaines, couchés à même le sol ou recroquevillés dans la nuit, nous n'avons songé qu'à écrire des lettres. Toutes sortes de lettres. Des lettres pour retrouver nos familles ; des lettres pour demander de l'aide à tous les comités de la terre ; des lettres pour retrouver un riche parent en Amérique... Des lettres comme si notre futur en dépendait. Recevoir une réponse était un signe que nous étions encore vivants, que nos prénoms et nos noms n'avaient pas été effacés sur les registres de la vie[13].

Eulalio Ferrer n'avait que 18 ans lorsqu'il fut interné au camp d'Argelès-sur-Mer, premier camp créé avant ceux du Barcarès et de Saint-Cyprien. Son cas est un très bon exemple puisqu'il ne cessa d'écrire durant tout le temps de sa réclusion ; il ne s'interrompt que lorsqu'il intégra une Compagnie de Travailleurs : en effet, d'après ce qu'il raconte, ses mains étaient à ce point crevassées qu'il ne pouvait plus écrire. Eulalio nous met sur la piste des deux obsessions qui hantèrent les réfugiés enfermés dans les camps. La première et la plus importante : en sortir, s'en échapper par n'importe quel moyen pour pouvoir recommencer ailleurs, dans un lieu capable de leur offrir les opportunités qui là-bas leur étaient interdites. Le Gouvernement français avait pris cinq mesures pour permettre aux exilés espagnols d'obtenir leur « liberté » : être rapatriés en Espagne, obtenir un contrat de travail hors du camp, émigrer dans un autre pays, rejoindre des Compagnies de Travailleurs qui commençaient à se constituer face au besoin de main d'œuvre dû à l'imminence de la Seconde Guerre Mondiale, s'engager dans la Légion Étrangère ou dans les Régiments de Volontaires Étrangers pour combattre dans le conflit qui se préparait[14]. Ils eurent beau, par la suite, ne plus être derrière les barbelés, certaines de ces options ne leur permirent jamais d'être vraiment libres. Malgré tout, elles permirent de réduire

sensiblement le nombre des internés, si bien qu'en janvier 1942 ils étaient 4 327, un nombre très inférieur au quart de million comptabilisé en mars 1939[15].

Ils demandèrent en priorité à émigrer vers un pays tiers, en général au Mexique ou au Chili. Ils devaient pour cela obtenir une autorisation leur permettant de faire partie de l'un des convois financés par les organismes d'aide, à ce moment-là le SERE, lequel était chargé en outre de sélectionner les réfugiés, comme nous le verrons.

La deuxième obsession fut l'écriture, surtout épistolaire. C'est pourquoi les premiers points que voulurent régler aussi bien les réfugiés que les organismes d'aide furent l'organisation d'un système de courrier qui leur eût garanti l'envoi et la réception de leur correspondance et la résolution de tous les problèmes liés à sa gestion : se procurer des timbres pour l'affranchissement postal, rechercher les adresses des membres de la famille disparus, imaginer des stratégies pour échapper à la censure imposée dans les camps...Malgré tous les obstacles rencontrés, dès le mois d'avril 1939, entre 2.000 et 10.000 lettres quotidiennes arrivaient dans certains camps, en fonction, bien entendu, des capacités d'organisation et de l'effectif du camp[16].

Bien que tous les réfugiés n'eussent pas utilisé l'écriture ou la rédaction des lettres et des demandes de la même manière, pour beaucoup d'entre eux ces échanges épistolaires, dans leur double aspect, furent une bouée de sauvetage. La correspondance avec la famille les sauva sur le plan émotionnel ; elle leur permit de maintenir un lien avec le monde extérieur, comme un cordon ombilical qui nourrissait ainsi leur identité[17]. La rédaction des demandes et des suppliques contribua quant à elle, et jusqu'à un certain point, à les sauver matériellement ou du moins à trouver une solution à leurs besoins les plus pressants. Ce fut surtout le cas pour ceux qui n'avaient pas un grand nom derrière lequel s'abriter ; pour les réfugiés anonymes, tout commençait par la rédaction d'une requête : recevoir du linge, du savon, une assistance sanitaire, une aide pour rechercher les membres de leur famille disparus, obtenir du travail hors du camp et même un billet pour partir en Amérique. Cela provoqua, toujours d'après Eulalio Ferrer, une véritable « fièvre épistolaire » dont se plainquirent la plupart des réfugiés car cela finit par provoquer un engorgement des bureaux des délégations d'aide[18].

2. Le secours aux réfugiés : les réseaux d'aide de l'exode espagnol

Le développement du réseau d'assistance de l'exil espagnol évolua au même rythme que le conflit et les défaites de la République. Face au nombre d'évacués qui augmentait de jour en jour, le Gouvernement se vit contraint de mettre en place toute une série de mesures pour leur venir en aide et leur apporter du secours, ce qui finit par devenir l'un de ses problèmes majeurs. Dans le même temps, cette aide à la population espagnole évacuée et la dimension internationale prise par la Guerre Civile [incitèrent de nombreuses initiatives internationales à s'intéresser au](#) problème. Le but de cette étude n'est pas d'analyser ce complexe réseau d'assistance ;

cependant, j'aimerais m'arrêter un instant pour évoquer les principaux organismes d'aide et leur rôle dans l'exil espagnol.

Si nous devons dresser une carte des différentes structures d'assistance qui intervinrent ces années-là, nous aurions dans notre organigramme trois branches principales en fonction de la nature et du mode de financement de ces groupes.

Nous trouverions tout d'abord les réseaux d'assistance mis en place par la République espagnole vaincue et les fonds qu'elle avait pu sauver. Deux entités se détachent : le *Servicio de Evacuación de los Republicanos Españoles* (SERE), déjà mentionné, et la *Junta de Ayuda a los Republicanos Españoles* (JARE) ; toutefois, pour la période et la zone qui nous intéressent, la première est la plus importante. Ces deux organisations entrèrent en conflit dès le début, en raison de querelles politiques qui ont émergé au cœur de l'exil[19].

Suivent les partis politiques et les syndicats espagnols qui étaient parvenus à s'exiler et qui très rapidement avaient mis sur pied toute une série de programmes d'aide pour leurs affiliés, surtout pour ceux qui étaient internés dans les camps : *Euzko Laguntza*, pour les nationalistes basques, ou *Entr'aide aux Républicains Catalans* (ERC) pour les républicains catalans. D'autres syndicats et partis qui comptaient un nombre plus élevé d'affiliés, comme l'UGT, jouèrent un rôle prépondérant au sein du SERE, où ils durent servir d'intermédiaires entre les exilés et cet organisme.

Enfin, il ne faut pas oublier l'aide internationale, soit qu'elle émanât d'initiatives personnelles à caractère non gouvernemental, comme ce fut le cas pour le *Comité Británico de Ayuda a España*, soit qu'elle répondît au soutien de certains gouvernements à la cause républicaine, comme ce fut le cas de l'Ambassade mexicaine à Paris, où arrivèrent des milliers de demandes d'asile[20].

On se doute aisément que les demandes reçues par chacun des secteurs d'aide furent différentes, même si leurs motifs étaient similaires, et qu'elles portaient les marques de chacun des organismes et de leur idéologie. De la même manière, les suppliques rédigées durant les premiers mois de 1939 ne ressemblent en rien à celles écrites dans les années 40. Les réfugiés apprirent à s'adresser aux organismes à qui ils demandaient de l'aide et, ce qui est le plus frappant, ils furent capables de mettre en avant les arguments qu'ils pensaient être les plus intéressants en fonction de l'institution à laquelle ils écrivaient ; ce qui, comme nous le verrons, finit par modifier leur discours.

3. Les demandes d'aide au syndicat : le cas de l'UGT

Arrivée à ce point, je vais me concentrer sur le cas qui m'intéresse : les requêtes envoyées à Amaro del Rosal en tant que représentant de l'UGT en exil et porte-parole de ce syndicat au SERE. Pour commencer, je m'appuierai sur la réflexion qu'il fit, longtemps après, au sujet des milliers de lettres qu'il avait reçues à la délégation de l'UGT :

Chaque lettre était le reflet d'une tragédie personnelle, on nous demandait de chercher où se trouvaient les enfants, où étaient les épouses, on nous suppliait de les faire sortir des camps de concentration car ils étaient malades et si nous ne faisons rien, ils allaient mourir ; bref, comme je l'ai dit, chaque lettre était une véritable tragédie [...] Quelque chose d'incroyable, vraiment, des lettres toujours plus de lettres [...] [\[21\]](#).

« Des lettres toujours plus de lettres », écrites principalement par des hommes qui frisaient la trentaine, bien que l'on trouve aussi quelques cas isolés de femmes (surtout celles qui se retrouvaient seules en France et qui, à un moment donné, avaient travaillé pour une délégation de l'UGT). Ceci s'explique par le fait que l'une des directives imposées pour l'envoi des demandes était que celles-ci fussent rédigées par le chef de famille, en général l'homme, tandis que les femmes ne pouvaient écrire que si elles étaient célibataires ou veuves. Ces lettres provenaient des différents camps : Agde, Septfonds, Le Barcarès, Bram, Saint-Cyprien..., et aussi, mais dans une moindre proportion, de certains hôpitaux et refuges. Les sujets étaient très variés : demande d'aide économique et sanitaire, d'un travail hors du camp, d'une allocation, de l'envoi d'exemplaires du *Bulletin Syndical*, etc.

Toutefois, malgré cette hétérogénéité, la requête qui revenait sans cesse était celle d'être inscrit sur l'une des listes que l'UGT devait constituer avec les exilés considérés comme étant les plus aptes à émigrer au Mexique ou au Chili lors des voyages collectifs organisés par le SERE. Comme ces traversées ne pouvaient être proposées à tous les réfugiés, on établit des pourcentages par secteur politique qui fixaient le nombre de familles susceptibles d'être choisies par chaque parti ou syndicat [\[22\]](#). C'est pourquoi les réfugiés qui désiraient émigrer devaient envoyer leur demande au SERE accompagnée de fiches que l'on distribua dans tous les camps, sur lesquelles ils devaient indiquer leurs coordonnées et celles de leur famille, leur position politique, leur participation à la guerre, etc. En même temps qu'ils faisaient parvenir leurs demandes et leurs fiches au SERE, ceux qui étaient affiliés ou qui appartenaient à un syndicat pouvaient parallèlement envoyer ces documents à leur parti pour qu'il intervienne auprès du SERE qui les inscrivait alors sur les listes de départ. Malgré cette sélection préalable, il faut préciser que le pays d'accueil avait toujours le dernier mot et ses délégations révisaient les listes proposées en fonction de leurs propres intérêts et conditions [\[23\]](#).

Ce système, qui présentait des faiblesses évidentes, fut durement critiqué dès le début car il laissait quasiment de côté ceux qui n'étaient pas directement rattachés à un parti ou à un syndicat, comme ce fut le cas pour Claudio Esteva Fabregat, qui racontait que celui qui n'était affilié à rien était presque « maudit ». Son unique recours consistait à écrire aux organismes internationaux qui finançaient une partie de ces voyages, afin qu'ils l'incluent au contingent qui leur était réservé. Claudio y parvint grâce au Comité Britannique d'Aide à l'Espagne qui, après avoir étudié sa demande, lui permit d'obtenir un billet sur le *Sinaia* vers le Mexique [\[24\]](#).

4. Lire entre les lignes : écrire pour convaincre

a) Comment choisir les mots appropriés

Ce processus complexe eut une influence déterminante sur les requêtes des réfugiés qui, sachant comment fonctionnait la sélection, finirent par rédiger leurs demandes en tenant compte des critères requis, ce qui modifia sensiblement cette typologie épistolaire.

La plupart des demandeurs qui s'adressaient à l'UGT justifiaient leurs envois en disant que le SERE les avait incités à le faire. C'est pourquoi leurs demandes commençaient toujours par des références explicites aux démarches qu'ils menaient en parallèle auprès du SERE, montrant ainsi l'importance qu'il y avait à ce que celles-ci eussent l'aval d'un parti politique ou d'un syndicat. Ceci apparaît clairement dans la requête de Manuel Páez Fernández, un maître d'école de Lanzarote qui sollicitait son évacuation au Chili en même temps que son neveu interné au Barcarès :

Cher camarade : le SERE traite mon dossier d'allocation n° 2060 pour partir au Chili. La dernière lettre que j'ai reçue de cet organisme est datée du 31 du mois dernier et on me conseillait d'écrire au représentant politique d'un parti afin qu'il transmette en urgence les informations nécessaires pour le traiter au plus vite. J'ai répondu aussitôt à ce courrier en disant que n'ayant jamais été affilié à un parti politique, j'allais faire en sorte que mon représentant syndical s'en charge et, comme je ne vous connais pas personnellement, j'ai écrit à Amparo Ruiz du Bureau National de la FETE [...].

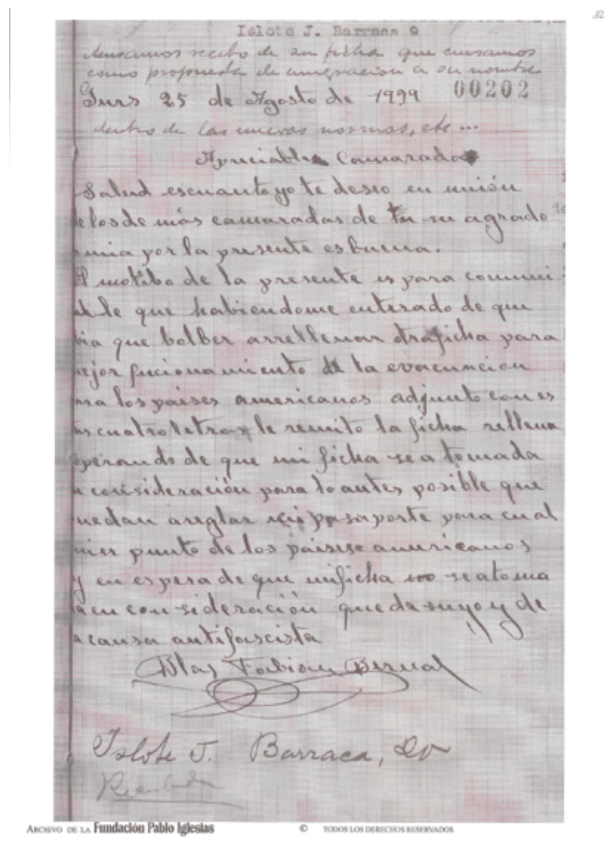
Mon neveu, Guillermo Perdon Toledo, actuellement au Barcarès [...], a fait la même demande ; dans une lettre du 8 de ce mois, il me dit avoir reçu de vous un courrier en ces termes : « afin de pouvoir renseigner au plus vite le SERE sur votre condition de candidat à l'émigration et faire des propositions avec l'accord de votre Centrale Syndicale, je vous prie de me communiquer rapidement vos références syndicales avalisées par deux autres de vos compagnons appartenant à l'UGT et si possible, ayant une responsabilité au sein de l'organisation. » Et comme notre intention, si nous obtenons ce que nous demandons, est de partir ensemble, je vous écris pour que vous appuyiez ma demande en même temps que la sienne. Si vous avez besoin de références sur moi, je pense qu'Amparo Ruiz détient suffisamment d'éléments pour vous les transmettre [...] [25].

Commencer leurs suppliques en faisant allusion au SERE et expliquer pourquoi ils adressaient leur demande au syndicat mettait dès le départ l'accent sur la relation particulière entre le demandeur et celui qui avait entre ses mains le pouvoir de répondre favorablement ou non à sa demande ; comme l'UGT servait d'intermédiaire, le postulant pouvait se permettre d'être moins strict dans certaines formules établies, ce qui lui donnait une plus grande liberté au moment où il faisait sa demande. Nous pouvons le constater aussi bien dans les formules d'appel que dans les formules finales de politesse [26], lesquelles s'éloignent totalement des normes épistolaires exigées dans les requêtes [27]. Par exemple, le salut que l'on trouve le plus souvent dans les

lettres étudiées est : « Estimé camarade » ou « Chers camarades[28] », formulations totalement inappropriées s'agissant d'une demande et qui ne se retrouvent pas dans les autres requêtes de l'exil espagnol.

De même, les formules finales les plus fréquentes : « Bien à toi et à la cause[29] », « À vous et au prolétariat[30] », « Salut et démocratie, nous lutterons jusqu'à la mort[31] », « Salut révolutionnaire et antifasciste[32] », indiquent également une transgression de la norme. On remarque en outre une claire évolution dans les demandes d'aide postérieures, qui emploient un langage plus combatif et belliqueux, un langage qui ne sera jamais utilisé dans les demandes envoyées du Mexique au CTARE car les objectifs et le contexte avaient complètement changé[33].

Pour terminer, on note également un emploi différent du verbe qui débute la supplique ; en effet, parmi celles que nous avons étudiées, un tiers seulement emploie des verbes spécifiques aux demandes tels que « prier », « demander », « supplier ». Les autres commencent par des verbes exprimant le désir, presque toujours conjugués au conditionnel : « j'aimerais », « je désirerais », « si je pouvais ». Ceci démontre, comme pour les formules de politesse, la proximité des demandeurs et de l'institution chargée de leur attribuer une aide, et explique que leurs échanges ne soient pas aussi marqués par les différences sociales et juridiques. Il n'est donc pas nécessaire que le demandeur se présente comme un individu désespéré qui prie et demande de l'aide à ceux qui détiennent le pouvoir, mais comme un membre d'une communauté qui a besoin d'être secouru par une institution à laquelle il appartient ou a appartenu.



Demande d'aide de Blas Fabián Bernal (Camp de Gurs) à Amaro del Rosal (Paris), 25 août 1939, AARD-FPI, 267-2,

doc. 202.

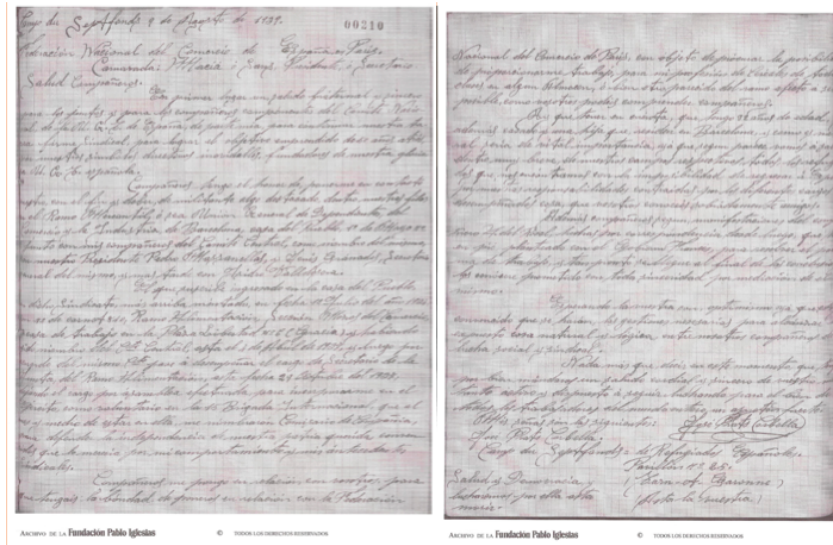
Le second aspect sur lequel a influé le processus que nous venons de voir, fut sur la forme elle-même de la requête. Aussitôt que les réfugiés furent au courant du système de sélection et d'évaluation des demandes, ils mirent en place un rituel dans lequel tout était minutieusement réfléchi, au point que certaines requêtes se transformèrent en véritables « histoires de vie » ou en « autobiographies », dans lesquelles les réfugiés racontaient leur expérience préalable afin de montrer leur loyauté envers la cause républicaine, ainsi que leur engagement idéologique, car ils avaient bien compris que plus ils seraient clairs, plus grandes seraient leurs chances d'être élus[34]. Les exilés racontent même que dans certains camps, des « cours pour émigrer » avaient été organisés et que des camarades conseillaient les autres dans la rédaction de leurs lettres afin qu'elles soient plus frappantes et donc plus efficaces[35]. Les demandeurs cherchaient surtout à se légitimer aux yeux de leur syndicat ; ils voulaient prouver qu'ils méritaient l'aide demandée parce qu'ils avaient mené une vie exemplaire, en relation avec l'histoire du syndicat. Étant données les circonstances dans lesquelles ils avaient franchi la frontière et celles de leur internement dans les camps de concentration, la plupart n'avaient pas leur carte d'affiliation ni d'autres preuves susceptibles de prouver leur passé sans tâche, c'est pourquoi ils devaient être capables de convaincre leurs destinataires grâce à la solidité des arguments qu'ils avançaient et des informations portées sur leurs fiches d'émigration. Les demandeurs savaient que les autorités tiendraient pour « véridique » l'histoire de leurs vies et que cela interviendrait dans leur sélection. C'est pourquoi l'auteur et le lecteur de la supplique étaient unis par ce « pacte autobiographique », d'après la formule de Philippe Lejeune[36] ; un engagement épistolaire qui, face au manque de documents « officiels » capables d'authentifier ces histoires, représentait l'un des seuls outils disponibles pour évaluer leurs demandes.

Les réfugiés énuméraient leurs fonctions et leurs affectations en sachant pertinemment qu'ils allaient être jugés là-dessus ; ils effectuaient de la sorte un exercice d'intertextualité qui mettait en relation le texte des fiches qu'ils devaient remplir et le texte final de leur demande, ce que l'on a défini comme la « bureaucratisation de la pratique autobiographique »[37]. La conséquence de cet exercice intertextuel fut que l'on retrouvât dans les demandes une multitude de consignes politiques que les réfugiés maniaient à la perfection ou un langage semblable à celui qu'utilisaient les principaux organismes d'aide quand ils s'adressaient à eux. Les arguments invoqués dans leurs requêtes furent en réalité très semblables, ce qui montre clairement leur volonté de se présenter devant le pouvoir de la même manière, répondant aux critères comportementaux communs attendus de la part d'un affilié à l'UGT ; des critères que les réfugiés connaissaient très bien et qu'ils s'efforcèrent de reproduire dans leurs écrits, comme nous allons le voir[38].

b) Examen au microscope : proposition d'analyse du discours

Si nous analysons au microscope ces suppliques en prêtant attention aux séquences textuelles prédominantes, nous remarquons d'un simple coup d'œil que les séquences argumentatives[39]

sont les plus nombreuses, ce qui est normal car les réfugiés cherchaient à convaincre leurs destinataires en avançant des arguments sur leur droit à être secourus et à obtenir ce qu'ils demandaient. Lorsqu'on examine ces séquences et leur ordre d'apparition dans les écrits on peut classer les arguments mis en avant par les exilés pour obtenir gain de cause : leur militantisme actif, leur passé de combattant sacrifié durant la lutte, et enfin leur vécu actuel de victime à cause des précédents engagements.



Demande d'aide de José Prats Carbella (Camp de Septfonds) à la Federación Nacional del Comercio de España-UGT (Paris), 9 août 1939, AARD-FPI, 267-1, doc. 293.

Parfois les réfugiés commençaient leur demande en évoquant leur lien avec le syndicat. Ils soulignaient l'ancienneté de leur affiliation et leur participation active au sein d'une délégation et même leur responsabilité dans sa création. Lorsqu'ils évoquaient ces événements, leur histoire personnelle était toujours mise en relation avec l'histoire syndicale, c'est pourquoi ils avaient coutume d'utiliser la première personne du pluriel : « notre sérieux travail syndical », « nos cadres inoubliables » [40]. Cette stratégie linguistique avait pour but de les situer au même niveau que les destinataires de leur missive, en soulignant qu'ils avaient tous lutté pour un objectif commun. Ils insistaient également auprès de l'UGT pour qu'elle prît en considération ceux qui avaient réellement eu un passé antifasciste actif, faisant remarquer que de nombreux « arrivistes » avaient fleuri au cours des dernières années. Bartolomé Costa se montra particulièrement catégorique dans la lettre qu'il envoya à Amaro del Rosal pour lui demander une aide afin d'obtenir le droit de partir pour le Mexique :

[...] Je m'adresse à toi aujourd'hui pour t'informer de toutes mes démarches auprès du SERE. Je pense qu'en tant que délégué ou représentant de l'UGT, tu te dois de faire pression pour que ma demande trouve une issue favorable. Je milite à l'UGT depuis 1931 ; je ne suis pas un arriviste de dernière minute comme beaucoup. J'ai assumé quasiment sans interruption des responsabilités syndicales dans des assemblées et des commissions, ainsi qu'au sein de l'association des vendeurs et du syndicat de commerce de Barcelone [...].

Je crois avoir le droit d'être admis ou de recevoir un visa et une notification d'entrée dans le pays ainsi qu'une aide financière [...] Je pense qu'il est temps que le SERE montre sa détermination à aider les réfugiés espagnols vraiment antifascistes, sans sectarisme et avec le plus grand intérêt [...] [41].

À la suite de ce genre d'argumentation, ils mettaient en avant leur profil de combattants. Avoir participé à la lutte leur conférait un statut supérieur : celui de vaillants défenseurs des idéaux de la République, ce qui garantissait leur idéologie et leur moralité, et donnait d'eux une image positive [42]. Ils n'étaient pas avares de détails sur leur conduite, jusqu'à fournir les plus petites informations afin de prouver qu'ils avaient vraiment participé à la lutte et qu'ils avaient même un passé de combattant, antérieur à la guerre civile. C'est ce que fit Antonio Navarro Carrascosa dans sa supplique à Amaro del Rosal :

[...] Sachez que j'ai été Délégué des Patrouilles de Contrôle au Château de Montjuic sur proposition du Camarade Martínez – le camarade Albert de l'Ezquerria de Catalunya en était le commissaire – du 1^{er} août 1936 jusqu'à la suppression des Patrouilles par l'UGT en mai 1937.

En octobre 1936, l'organisation me nomma représentant des habitants du quartier où j'habitais [...], et ce jusqu'au 15 mars de l'année suivante, date à laquelle je me suis engagé volontairement dans le 31^e Bataillon du Corps des Carabiniers.

Au sujet de mes activités antérieures à la guerre, je dois vous dire que j'ai fait 11 mois de prison à la Cárcel Modelo de Barcelone, suite à la répression de 1917 [...] [43].

Pour finir, des arguments plus personnels, plus humains, en relation avec la santé, les besoins matériels et les problèmes familiaux, se mêlaient aux arguments concernant un passé de militant et de combattant. Ces thèmes prenaient des formes diverses car ils ne faisaient plus allusion au passé glorieux et à la fierté d'avoir partagé une cause commune, mais se concentraient au contraire sur la défaite et sur les souffrances subies aussi bien par eux-mêmes que par leurs familles. Ce fut le cas pour Manuel Jara Urbano, qui demandait à émigrer au Chili où, selon ses dires, un parent s'occuperait de son transfert à Buenos Aires. Après avoir énuméré tous ses mérites, en particulier celui d'avoir fondé le Syndicat National des Télégraphes, il décrit sa situation familiale directement dans sa lettre :

Sont réfugiés avec moi, dans de très mauvaises conditions, ma compagne et mes trois enfants dont vous pourrez lire les noms, âges et identités sur la fiche. À cause de leur santé délicate, de l'éducation de mes trois enfants qui fut totalement négligée au cours de ces trois cruelles années, je vous demande et vous supplie de permettre notre départ au Chili. Je pense que si, en plus de mes engagements, on prend en compte les problèmes de ma famille, aggravés par ces six mois de camp de concentration, il est temps que l'on m'autorise à partir [44].

Certains récits étaient bien plus désespérés ; ainsi celui de Juan López Álvarez, qui écrivit une lettre de quatre feuilles, très difficile à lire en raison de ses connaissances graphiques limitées, conséquence d'une alphabétisation inachevée et d'un long parcours tragique auquel sa famille et lui-même furent confrontés, qui se termine par ces mots :

Pardonnez le dérangement mais je me vois obligé de m'adresser à vous pour vous demander de m'aider. Ma fiche pour le SERE est prête et je cherche [du travail] en France ou au Mexique en compagnie de mes deux enfants qui actuellement résident en Belgique [...]. Beaucoup de mes camarades partent travailler en France et retrouver les leurs ; comme j'ai le malheur d'être loin des miens, je ne pourrai pas sortir d'ici car personne ne me réclame et la pression pour que nous repartions en Espagne est très forte ; je ne peux plus y retourner à cause de mon idéal et je ne pourrais pas vivre dans l'Espagne Noire mais j'ai peur qu'on nous oblige à y revenir par la force. En plus, en raison de mon état de santé, j'aimerais sortir le plus tôt possible de ces camps car je crains de devoir rester ici cet hiver, ce serait la fin pour moi. Voilà, je vous demande du fond du cœur de faire tout ce qui est en votre pouvoir [...][\[45\]](#).

Même si la moitié des demandeurs mettaient en avant des raisons familiales ou personnelles pour justifier leurs requêtes, celles-ci étaient toujours traitées de façon secondaire dans les suppliques : 15% seulement sont évoquées en premier. En revanche, il était assez courant que ces raisons apparaissent de façon marginale à la fin de la lettre, presque en guise de conclusion, comme un dénouement de leur engagement pour la cause.

Ces informations ne revêtaient pas la même forme que celles concernant le militantisme et la vie militaire pour lesquelles on utilisait des descriptions exhaustives enrichies de nombreux noms, de chiffres, de lieux, etc. Les épisodes familiaux racontés s'appuyaient en revanche sur un discours plus personnel, basé sur les sentiments et sur les besoins émotionnels. Ces « arguments affectifs » visaient à attirer l'empathie du lecteur à travers le récit de la souffrance personnelle, chose courante dans les lettres de demande et qui correspond à ce que certains auteurs ont nommé « le discours de la souffrance[\[46\]](#) » ou « la rhétorique de la misère[\[47\]](#) », dont le seul but était d'apparaître comme une victime aux yeux de l'organisation ou de l'institution qui jouait le rôle de bienfaitrice ou de protectrice.

Dans ce cas précis, émigrer vers un autre pays était simplement ce qu'ils méritaient pour tous leurs sacrifices. Leur profil de « militant » et de « combattant » les avait conduits à celui de « victimes ». C'est pourquoi ils considéraient que la République, leur parti, leur syndicat, devaient s'acquitter de leur dette envers eux. Ils avaient tout perdu au nom de la cause et maintenant celle-ci leur devait assistance. La plus grande aide qu'ils pouvaient recevoir consistait à émigrer ailleurs afin de tout recommencer.

D'un autre côté, ce réseau d'assistance convenait parfaitement aux institutions d'aide qui dépendaient du Gouvernement Républicain vaincu, SERE et JARE, mais aussi aux partis et aux

syndicats, car cela leur permettait de rester en contact avec les exilés, de leur rappeler leur place et leurs devoirs envers leur idéal. Ils devaient continuer à sentir qu'ils faisaient partie d'un tout, qu'ils faisaient partie de la République en définitive et c'était fondamental, surtout au moment où l'on nourrissait l'espoir de l'issue favorable de la Seconde Guerre Mondiale et où le retour imminent en Espagne était envisageable. Le discours du Comité exécutif de l'UGT lors de l'embarquement de milliers de réfugiés sur le *Mexique* allait dans ce sens et insistait sur le fait que la bataille n'était pas finie et qu'ils ne devaient pas abandonner leurs engagements :

Vous qui partez, ne quittez pas les rangs de l'UGT et ne vous sentez pas coupés de ceux qui restent en Espagne. Pour vous, il n'y a qu'un seul monde de prolétaires. Continuez à apporter votre aide, votre collaboration à notre lutte pour l'indépendance, soyez en tout lieu et à tout moment des soldats de la République espagnole, les défenseurs de l'indépendance de la patrie et de son régime libertaire. [...] En tant que travailleurs dignes et conscients, n'oubliez jamais votre devoir inéluctable de participer activement à la lutte pour la reconquête de l'Espagne^[48].

Nous pouvons imaginer que des discours semblables accompagnèrent les adieux du *Sinaia* et de l'*Ipanema*. Ces discours influencèrent la vie des réfugiés et infléchirent leur trajectoire. Ils les apprirent par cœur et les réutilisèrent dans leurs courriers, comme nous le voyons dans de nombreuses demandes envoyées au CTARE à Mexico ; celles-ci commençaient par des allusions aux compagnons demeurés en France et à la loyauté due à la République et au Mexique qu'ils se devaient de remercier par le sérieux de leur travail ; ils devaient être des exemples de citoyenneté républicaine et en même temps, être utiles à la nation qui les avait accueillis. Une fois encore, le ballet des droits et des devoirs entraînait en action, et une fois encore l'écriture en serait la courroie de transmission.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM, Jean-Michel, « Hacia una definición de la secuencia argumentativa », *Comunicación, lenguaje y Educación*, 1995, n° 25, p. 9-22.

— *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris, Nathan, 2001.

ADÁMEZ CASTRO Guadalupe, « Cartas entre alambradas. La organización del correo en los campos de refugiados españoles durante el primer exilio (1939-1945) », dans Antonio Castillo Gómez et Verónica Sierra Blas (dir.), *Cartas-lettres-lettere. Discursos, prácticas y representaciones epistolarias (siglos XIV-XX)*, Alcalá de Henares, Servicio de publicaciones de la Universidad de Alcalá, 2014, p. 499-515.

— « Soy un átomo de escasa percepción. Peticiones de los refugiados españoles al CTARE », dans Antonio Castillo Gómez et Verónica Sierra Blas (dir.), *Cinco siglos de cartas. Historia y*

Prácticas epistolares en las épocas moderna y contemporánea, Huelva, Universidad de Huelva, 2014, p. 337-355.

— « Un pasaporte hacia la libertad. Súplicas y solicitudes de los exiliados españoles al Comité Técnico de ayuda a los Republicanos Españoles », *Vínculos de Historia*, 2016, n° 5, p. 290-308.

[<http://www.vinculosdehistoria.com/index.php/vinculos/article/view/214>].

— *Gritos de papel. Las cartas de súplica del exilio español (1936-1945)*, Grenade, Comares/CEME, 2017.

— « Las cartas al poder. Definición y evolución de una práctica epistolar (Siglos XVI-XX) », *Historia y sociedad*, 2020, n° 38, p. 46-70.

[<https://revistas.unal.edu.co/index.php/hisysoc/article/view/82099>]

ALTED VIGIL, Alicia, « Ayuda humanitaria y reorganización institucional en el exilio », dans Josefina Cuesta et Benito Bermejo (coord.), *Emigración y exilio. Españoles en Francia, 1939-1946*, Madrid, Eudema, 1996, p. 202-227.

— *La voz de los vencidos. El exilio republicano español de 1939*, Madrid, Aguilar, 2005, p.70.

ANGOSTO Pedro Luis, *La República en México. Con plomo en las alas, 1939-1945*, Salamanque, Espuela de Plata, 2009.

BARTOLÍ, Josep et MOLINS I FABREGA, Narcís, *Campos de concentración (1939-194...)*, Mexico, Iberia, 1944.

BERCÉ, Yves-Marie, *La dernière chance. Histoire des suppliques*, Paris, Perrin, 2014.

BERGAMASCHI, Myriam (ed.), « Caro papà di Vittorio... », *Lettere al segretario generale della CGIL*, Milan, Angelo Guerini e Associati, 2008.

BOARELLI, Mauro, « L'écriture de soi sous contrainte. L'autobiographie dans le parti communiste italien (1945-1956) », dans : Anna Iuso (dir.), *La face cachée de l'autobiographie*, Carcassonne, Garae Hésiode, 2001.

BOIX, Christian, « La notion de patrie dans le discours des réfugiés espagnols des camps d'Argelès et de Saint-Cyprien », dans Jean-Claude Villegas, *Plages d'exil. Les camps de réfugiés espagnols en France- 1939*, Nanterre, BDIC, 1989.

CABRAL BASTOS, Liliana et LEITE DA OLIVEIRA, Maria do Carmo, « Identity and personal/institutional relations : people and tragedy in a health insurance customer service »,

dans Anna de Fina, Deborah Schiffrin et Michel Bamberg, *Discourse and identity*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 188–212.

CATE-ARRIES, Francie, *Cultura del exilio español entre las alambradas. Literatura y memoria de los campos de concentración en Francia, 1939–1945*, Barcelone, Anthropos, 2012.

DAUPHIN, Cécile, *Prête-moi ta plume... Les manuels épistolaires au XIXe siècle*, Paris, Éditions Kimé, 2000.

DE HOYOS PUENTE, Jorge (ed.), *Eulalio Ferrer, recuerdos e historias*, Santander, Editorial de la Universidad de Cantabria, 2016.

DREYFUS-ARMAND, Geneviève, *El exilio de los republicanos españoles en Francia. De la guerra civil a la muerte de Franco*, Barcelone, Crítica, 2000.

— « De quelques termes employés (camps d'internement, de concentration, d'extermination) : de leur signification Historique à leur poids mémoriel », dans Bernard Sicot (ed.), *De l'exil et des camps : écrire et peindre, de Max Aub à Ramón Gaya*, Paris, Université Paris-Ouest Nanterre la Défense, 2008, p. 19–31.

— et TEMIME, Émile, *Les camps sur la plage, un exil espagnol*, Paris, Autrement, 1995.

FASSIN, Didier, « La supplique. Stratégies rhétoriques et constructions identitaires dans les demandes d'aide d'urgence », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2000, 55e année, n° 5, p. 955–981.

FERRER, Eulalio, *Entre alambradas*, Barcelone, Grijalbo, 1988, p. 24.

GARCÍA GERPE, Manuel, *Alambradas. Mis nueve meses por los campos de concentración de Francia*, Buenos Aires, Editorial Celta, 1941.

GARCÍA PAZ, Beatriz ; MARTÍ MOTILVA, Carme ; MARTÍN NÁJERA, Aurelio et GONZÁLEZ QUINTANA, Antonio, *Catálogo de los archivos donados por Amaro Del Rosal Díaz*, Madrid, FPI, 1986.

GARCÍA SÁNCHEZ, Jesús, « La correspondencia de los Españoles en Francia (1936–1946) », dans Josefina Cuesta et Benito Bermejo (coord.), *Emigración y exilio. Españoles en Francia, 1939–1946*, Madrid, Eudema, 1996, p. 330–343.

— « La historia postal de los campos de refugiados españoles en Francia, 1939–1945 », dans Verónica Sierra Blas et Guadalupe Adámez Castro (ed.), *Escrituras y lecturas en reclusión*, dossier monographique de la revue *Vegueta. Anuario de la Facultad de Geografía e Historia*, 2019, n° 19, p. 181–209.

[<http://revistavegueta.ulpgc.es/ojs/index.php/revistavegueta/article/view/453>].

GASPAR CELAYA, Diego, *La guerra continúa. Voluntarios españoles al servicio de la Francia libre. 1940-1945*, Madrid, Marcial Pons, 2015.

GIBELLI, Antonio, « Lettere ai potenti : un problema di storia sociale », dans Camillo Zadra et Gianluigi Fait (dir.), *Deferenza, rivendicazione, supplica. Le lettere ai potenti*, Paese-Treviso, Pagus, 1991, p. 1-13.

HEERMA VAN VOSS, Lex (ed.), « Petitions in social History », dossier monographique dans *International Review of Social History*, 2001, vol. 46-9, p. 1-234.

KOTEK, Joël et RIGOULOT, Pierre, *Le siècle des camps. Détention, concentration, extermination. Cent ans de mal radical*, Paris, Lattès, 2000.

LEJEUNE, Philippe, *El pacto autobiográfico y otros estudios*, Madrid, Megazul, 1994.

LEYS, Colin, « Petitioning in the Nineteenth and Twentieth Centuries », *Political Studies*, 1955, vol. 3, p. 45-64.

MARTINI, Juan, « Naturaleza del exilio », *Cuadernos Hispanoamericanos*, Madrid, 1993, n° 517-529, p. 51.

MATEOS, Abdón, *La batalla de México. Final de la Guerra Civil y ayuda a los refugiados, 1939-1945*, Madrid, Alianza Editorial, 2009.

MOLINARI, Augusta, *Le lettere al padrone. Lavoro e cultura operaie all'Ansaldo nel primo Novecento*, Milan, Franco Angeli Storia, 2000.

ORDÓÑEZ ALONSO, María Magdalena, *El Comité Técnico de Ayuda a los Republicanos Españoles : historia y documentos, 1939-1940*, Mexico, INAH, 1997.

PESCHANSKI, Denis, *La France des camps. L'internement, 1938-1946*, Paris, Gallimard, 2002.

PETRUCCI, Armando, « La petición al señor. El caso de Lucca (1400-1430) », *Anales de Historia Antigua, Medieval y Moderna*, 2001, vol. 34, p. 55-63.

PLA BRUGAT, Dolores, « La presencia española en México, (1930-1990). Definición e historiografía », *Migraciones y exilio*, 2001, n° 2, p. 157-188.

RAFANEAU-BOJ, Marie-Claude, *Los campos de concentración de los refugiados españoles en Francia (1939-1945)*, Barcelone, Omega, 1995.

RUBIO, Javier, « Política francesa de acogida. Los campos de internamiento », dans Josefina Cuesta et Benito Bermejo (coord.), *Emigración y exilio. Españoles en Francia, 1939-1946*, Madrid, Eudema, 1996, p. 87-108.

SCHIFF, Brian et NOY, Chaïm, « Making it Personal : Shared Meanings in the Narratives of Holocaust Survivors », dans Anna De Fina, Deborah Schiffrin et Michel Bamberg, *Discourse and identity*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 398-425.

SEGOVIA Rafael et SERRANO Fernando (ed.), *Misión de Luis I. Rodríguez en Francia. La protección de los refugiados españoles de julio a diciembre de 1940*, Mexico, Colegio de México/Secretaría de Relaciones Exteriores, 2000.

SIERRA BLAS, Verónica, *Aprender a escribir cartas. Los manuales epistolares en la España contemporánea*, Gijón, Trea, 2003.

— « “En espera de su bondad, comprensión y piedad” . Cartas de súplica en los centros de reclusión de la guerra y de la posguerra españolas (1936-1945) », dans Antonio Castillo Gómez et Verónica Sierra Blas (ed.), *Letras bajo sospecha : escritura y lectura en los centros de internamiento*, Gijón, Trea, 2005, p. 165-199.

— *Cartas presas. La correspondencia carcelaria en la Guerra Civil y el Franquismo*, Madrid, Marcial Pons, 2016.

SIMÓN, Paula, *Exilio y memoria en los testimonios españoles sobre los campos de concentración franceses. La escritura de las alambradas*, Vigo, Academia del Hispanismo, 2012.

TUBAN, Grégory, *Camps d'étrangers. Le contrôle des réfugiés venus d'Espagne (1939-1944)*, Paris, Nouveau Monde, 2018.

VELÁZQUEZ HERNÁNDEZ, Aurelio, *Empresas y finanzas del exilio. Los organismos de ayuda a los republicanos españoles en México (1939-1949)*, Mexico, Colegio de México, 2014.

— « La labor de solidaridad del gobierno Negrín en el exilio: el SERE (1939-1940) », *Ayer*, 2015, n° 97, p. 141-168.

ZADRA, Camillo et FAIT, Gianluigi (dir.), *Deferenza, rivendicazione, supplica. Le lettere ai potente*, Paese-Treviso, Pagus, 1991.

ARCHIVES

Centro Documental de la Memoria Histórica, Salamanca (Espagne)

Archivo de la Fundación Pablo Iglesias – Archivo Amaro del Rosal, Alcalá de Henares, Madrid
(Espagne)

Citer cet article : Guadalupe Adámez Castro, "« Tous les êtres humains ne sont pas morts » : suppliques et demandes d'aide de l'exil espagnol (1939-1942)," in *Les Éditions Universitaires d'Avignon : carnet de recherche*, 1 décembre 2021, <https://eua.hypotheses.org/5577>.

[1] Article traduit de Guadalupe Adámez Castro, « “Todo ser humano no ha muerto” . Súplicas y peticiones del exilio español (1939-1945) », dans Elena Díaz Silva ; Aribert Reimann ; Randal Sheppard (eds.), *Horizontes del exilio. Nuevas aproximaciones a la experiencia de los exiliados entre Europa y América latina durante el siglo XX*, Madrid, Iberoamericana, 2018, p. 279-302. Traduit de l'espagnol par Marie Porical Fontanell (l'article a été revu et mis à jour avant sa traduction).

[2] Josep Bartolí et Narcís Molins i Fàbrega, *Campos de concentración (1939-194...)*, Mexico, Iberia, 1944 p. 99.

[3] Juan Martini, « Naturaleza del exilio », dans *Cuadernos Hispanoamericanos*, Madrid, 1993, n° 517-529, p. 51.

[4] Dolores Pla Brugat, « La presencia española en México (1930-1990). Definición e historiografía », *Migraciones y exilio*, 2001, n° 2, p. 182.

[5] Sur les conditions d'internement des réfugiés espagnols en France, voir : Geneviève Dreyfus-Armand et Émile Temime, *Les camps sur la plage, un exil espagnol*, Paris, Autrement, 1995 ; Marie-Claude Rafaneau-Boj, *Los campos de concentración de los refugiados españoles en Francia (1939-1945)*, Barcelone, Omega, 1995. Sur le phénomène concentrationnaire en France, voir : Denis Peschanski, *La France des camps. L'internement, 1938-1946*, Paris, Gallimard, 2002 ; Grégory Tuban, *Camps d'étrangers. Le contrôle des réfugiés venus d'Espagne (1939-1944)*, Paris, Nouveau Monde, 2018. Concernant les termes « camp de concentration / camp d'internement », voir : Joël Kotek et Pierre Rigoulot, *Le siècle des camps. Détention, concentration, extermination. Cent ans de mal radical*, Paris, Lattès, 2000, p. 20-22 ; Geneviève Dreyfus-Armand, « De quelques termes employés (camps d'internement, de concentration, d'extermination) : de leur signification Historique à leur poids mémoriel », dans Bernard SICOT (ed.), *De l'exil et des camps: écrire et peindre, de Max Aub à Ramón Gaya*, Paris, Université Paris-Ouest Nanterre la Défense, 2008, p. 19-31.

[6] Francie Cate-Arries, *Cultura del exilio español entre las alambradas. Literatura y memoria de los campos de concentración en Francia, 1939-1945*, Barcelone, Anthropos 2012 ; Paula Simón, *Exilio y memoria en los testimonios españoles sobre los campos de concentración franceses. La escritura de las alambradas*, Vigo, Academia del Hispanismo, 2012.

[7] D'après les informations recueillies par Geneviève Dreyfus-Armand, le ministre Jean Ybernégaray déclara à la Chambre des Députés que le nombre d'Espagnols s'élevait à 226.000. Alicia Alted donne des chiffres plus élevés et parle de 275.000 internés à la mi-février 1939. Voir : Geneviève Dreyfus-Armand, *El exilio de los republicanos españoles en Francia. De la guerra civil a la muerte de Franco*, Barcelone, Crítica, 2000, p. 59 et Alicia Alted Vigil, *La voz de los vencidos. El exilio republicano español de 1939*, Madrid, Aguilar, 2005, p.70.

[8] Au sujet des suppliques et lettres d'aide, consulter : Colin Leys, « Petitioning in the Nineteenth and Twentieth Centuries », *Political Studies*, 1955, vol. 3, p. 45-64 ; Camillo Zadra et Gianluigi Fait (dir.), *Deferenza, rivendicazione, supplica. Le lettere ai potenti*, Paese-Treviso, Pagus, 1991 ; plus spécialement dans cet ouvrage : Antonio Gibelli, « Lettere ai potenti : un problema di storia sociale », p. 1-13 ; Armando Petrucci, « La petición al señor. El caso de Lucca (1400-1430) », *Anales de Historia Antigua, Medieval y Moderna*, 2001, vol. 34, p. 55-63 ; Lex Heerma Van Voss (ed.), « Petitions in social History », dossier monographique dans *International Review of Social History*, 2001, vol. 46-9, p. 1-234 ; Verónica Sierra Blas, « “En espera de su bondad, comprensión y piedad”. Cartas de súplica en los centros de reclusión de la guerra y de la posguerra españolas (1936-1945) », dans Antonio Castillo Gómez et Verónica Sierra Blas (ed.), *Letras bajo sospecha: escritura y lectura en los centros de internamiento*, Gijón, Trea, 2005, p. 165-199, et du même auteur, *Cartas presas. La correspondencia carcelaria en la Guerra Civil y el Franquismo*, Madrid, Marcial Pons, 2016, p.155-208 ; enfin, Yves-Marie Bercé, *La dernière chance. Histoire des suppliques*, Paris, Perrin, 2014. Un parcours historique et historiographique sur ce thème est à lire dans Guadalupe Adámez Castro, « Las cartas al poder. Definición y evolución de una práctica epistolar (Siglos XVI-XX) », *Historia y sociedad*, 2020, n° 38, p. 46-70. [<https://revistas.unal.edu.co/index.php/hisysoc/article/view/82099>], date de consultation : 1er juin 2020.

[9] Jean-Michel Adam, *Les textes, types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris, Nathan, 2001.

[10] Ces demandes sont conservées dans les archives personnelles d'Amaro Del Rosal à la Fundación Pablo Iglesias (FPI-AARD, Alcalá de Henares, Madrid). Voir : Beatriz García Paz, Carmen Martí Motilva, Aurelio Martín Nájera et Antonio González Quintana, *Catálogo de los archivos donados por Amaro Del Rosal Díaz*, Madrid, FPI, 1986.

[11] María Magdalena Ordóñez Alonso, *El Comité Técnico de Ayuda a los Republicanos Españoles: historia y documentos, 1939-1940*, Mexico, INAH, 1997.

[12] Analyse détaillée du CTARE dans Aurelio Velázquez Hernández, *Empresas y finanzas del exilio. Los organismos de ayuda a los republicanos españoles en México (1939-1949)*, Mexico, Colegio de México, 2014. Du même auteur, sur le SERE : « La labor de solidaridad del gobierno Negrín en el exilio : el SERE (1939-1940) », *Ayer*, 2015, n° 97, p. 141-168. Pour comprendre le rôle de ces organismes et l'utilisation des lettres d'aide durant cette période, voir : Guadalupe

Adámez Castro, *Gritos de papel. Las cartas de súplica del exilio español (1936-1945)*, Grenade, Comares/CEME, 2017.

[13] Eulalio Ferrer, *Entre alambradas*, Barcelone, Grijalbo, 1988, p. 24. Sur l'histoire de la vie d'Eulalio Ferrer, voir : Jorge De Hoyos Puente (ed.), *Eulalio Ferrer, recuerdos e historias*, Santander, Editorial de la Universidad de Cantabria, 2016.

[14] Geneviève Dreyfus-Armand, *op. cit.*, p.71-80. Pour le cas précis des exilés qui participèrent à la 2nde Guerre Mondiale, voir : Diego Gaspar Celaya, *La guerra continúa. Voluntarios españoles al servicio de la Francia libre. 1940-1945*, Madrid, Marcial Pons, 2015.

[15] Javier Rubio, « Política francesa de acogida. Los campos de internamiento », dans Josefina Cuesta et Benito Bermejo (coord.), *Emigración y exilio. Españoles en Francia, 1939-1946*, Madrid, Eudema, 1996, p.102.

[16] Jesús García Sánchez, « La correspondencia de los Españoles en Francia (1936-1946) », dans Josefina Cuesta et Benito Bermejo (coord.), *op. cit.*, p. 330-343 et du même auteur, « La historia postal de los campos de refugiados españoles en Francia, 1939-1945 », dans Verónica Sierra Blas et Guadalupe Adámez Castro (eds.), *Escrituras y lecturas en reclusión*, dossier monographique de la revue *Vegueta. Anuario de la Facultad de Geografía e Historia*, 2019, n° 19, p. 181-209. [<http://revistavegueta.ulpgc.es/ojs/index.php/revistavegueta/article/view/453>], date de consultation : 30 septembre 2019 ; Guadalupe Adámez Castro, « Cartas entre alambradas. La organización del correo en los campos de refugiados españoles durante el primer exilio (1939-1945) », dans Antonio Castillo Gómez et Verónica Sierra Blas (dir.), *Cartas-lettres-lettere. Discursos, prácticas y representaciones epistolarias (siglos XIV-XX)*, Alcalá de Henares, Servicio de publicaciones de la Universidad de Alcalá, 2014, p. 499-515.

[17] Christian Boix, « La notion de patrie dans le discours des réfugiés espagnols des camps d'Argelès et de Saint-Cyprien », dans Jean-Claude Villegas, *Plages d'exil. Les camps de réfugiés espagnols en France-1939*, Nanterre, BDIC, 1989, p.130.

[18] Eulalio Ferrer, *op. cit.*, p.128.

[19] Au sujet de ces querelles, voir : Abdón Mateos, *La batalla de México. Final de la Guerra Civil y ayuda a los refugiados, 1939-1945*, Madrid, Alianza Editorial, 2009 et Pedro Luis Angosto, *La República en México. Con plomo en las alas, 1939-1945*, Salamanque, Espuela de Plata, 2009.

[20] Rafael Segovia et Fernando Serrano (ed.), *Misión de Luís I. Rodríguez en Francia. La protección de los refugiados españoles de julio a diciembre de 1940*, Mexico, Colegio de México, Secretaría de Relaciones Exteriores, 2000.

[21] Entrevue réalisée par Elena Aub à Amaro del Rosal à Madrid en 1981, Madrid, Archivo de la Palabra/Mexico, INAH (Instituto Nacional de Antropología e Historia)/Madrid, MCU (Ministerio

de Cultura), PHO/10/ESP.19 Version transcrite au CDMH (Centro Documental de la Memoria Histórica), Livre 93-1-2, p. 200-201.

[22] Les marxistes, les confédérés et les libertaires constituèrent le pourcentage le plus élevé, celui des républicains fut beaucoup plus bas. Le secteur le moins important fut celui des « sans parti », qui ne représentait que 8% d'après les statistiques les plus optimistes. Pour une étude plus complète sur ce ballet de chiffres basé sur les souvenirs des dirigeants et sur les rapports officiels de certains partis et du SERE, voir : Guadalupe Adámez Castro, *Gritos de papel. Las cartas de súplica del exilio español (1936-1945)*, op. cit., p. 46-51.

[23] Lors de la sélection finale des exilés qui devaient aller au Mexique à bord du *Sinaia*, Fernando Gamboa, le représentant du Gouvernement mexicain, écarta quelques réfugiés qui avaient été sélectionnés par leurs partis et étaient sur le point d'embarquer. Voir : Guadalupe Adámez Castro, *Gritos de papel. Las cartas de súplica del exilio español (1936-1945)*, op. cit., p. 50-51. En raison de ces polémiques et de ces actes arbitraires lors de la sélection, le SERE fut accusé d'être procommuniste. Voir : Alicia Alted Vigil, « Ayuda humanitaria y reorganización institucional en el exilio », dans Josefina Cuesta et Benito Bermejo (coord.), op. cit., p. 202-210.

[24] Entrevue de Claudio Esteva Fabregat réalisée par Enriqueta Tuñón à Madrid et Barcelone en 1981. Madrid, Archivo de la Palabra/Mexico, INAH (Instituto Nacional de Antropología e Historia)/Madrid, MCU (Ministerio de Cultura) PHO/10/ESP.29. Consulté dans *Centro Documental de la Memoria Histórica* (CDMH), Salamanque, CDMH-Libro 39, p. 85-88.

[25] Lettre de Manuel Páez Fernández (refuge de Dreux, Eure et Loir) adressée à Amaro Del Rosal (Paris), 12 août 1939. FPI-AARD, Boîte 322, Dossier 26 (désormais 322-26). Pour faciliter la lecture des requêtes, leur orthographe et leur ponctuation ont été normalisées.

[26] Des exemples similaires sont également perceptibles dans les requêtes envoyées par les militants italiens à la CGIL (*Confederazione Generale Italiana de Lavoro*) à la post-guerre. Myriam Bergamaschi (ed.), « *Caro papà di Vittorio...* », *Lettere al segretario generale della CGIL*, Milan, Angelo Guerini e Associati, 2008.

[27] Toutes les missives devaient se plier aux normes énoncées dans les manuels épistolaires. Lire les analyses de ces manuels proposées par Cécile Dauphin, *Prête-moi ta plume... Les manuels épistolaires au XIXe siècle*, Paris, Editions Kimé, 2000 et Verónica Sierra Blas, *Aprender a escribir cartas. Los manuales epistolares en la España contemporánea*, Gijón, Trea, 2003.

[28] Tous ces exemples viennent des lettres qui constituent le corpus de cette étude de cas, cotes FPI-AARD 267-2 ; 267-3 ; 322-9 ; 322-11 ; 322-16 ; 322-20 ; 322-24 ; 322-26 ; 322-27 ; 322-30.

[29] Lettre de Julio Robles (camp de Gurs) à Amaro del Rosal (Paris), 24 août 1939, FPI-AARD, 267-2 et Lettre de Rafael Catot (camp d'Agde) à Amaro del Rosal (Paris), 20 août 1939, FPI-AARD, 267-3.

[30] Lettre de Nicolás Ruiz de Valdivia à Amaro del Rosal (Paris), 20 août 1939, FPI-AARD, 267-1.

[31] Lettre de José Prats Carbella (camp de Septfonds) à la Federación Nacional del Comercio de España (Paris), 9 août 1939, FPI-AARD, 267-1.

[32] Lettre de Bartolomé Costa (Perpignan) à Amaro del Rosal (Paris), 17 août 1939, FPI-AARD, 322-11, C3.

[33] Guadalupe Adámez Castro, « Un pasaporte hacia la libertad. Súplicas y solicitudes de los exiliados españoles al Comité Técnico de ayuda a los Republicanos Españoles », *Vínculos de Historia*, 2016, n° 5, p. 290-308 [<http://www.vinculosdehistoria.com/index.php/vinculos/article/view/214>], date de consultation : 1er juin 2020 ; ainsi que : « Soy un átomo de escasa percepción. Peticiones de los refugiados españoles al CTARE », dans Antonio Castillo Gómez et Verónica Sierra Blas (dirs.), *Cinco siglos de cartas. Historia y Prácticas epistolares en las épocas moderna y contemporánea*, Huelva, Universidad de Huelva, 2014, p. 337-355 et *Gritos de papel. Las cartas de súplica del exilio español (1936-1945)*, op. cit., p.141-170.

[34] L'utilisation de l'autobiographie dans la typologie épistolaire qui nous intéresse est une constante dans l'Histoire. À propos de ces « discours de vie » et pour l'époque contemporaine, voir : Augusta Molinari, *Le lettere al padrone. Lavoro e cultura operaie all'Ansaldo nel primo Novecento*, Milan, Franco Angeli Storia, 2000, p. 58 ; Verónica Sierra Blas, *Cartas presas. La correspondencia carcelaria en la Guerra Civil y el Franquismo*, op. cit., p.174-181.

[35] Manuel García Gerpe, *Alambradas. Mis nueve meses por los campos de concentración de Francia*, Buenos Aires, Editorial Celta, 1941, p. 110-111.

[36] Philippe Lejeune, *El pacto autobiográfico y otros estudios*, Madrid, Megazul, 1994. Certains auteurs vont plus loin et affirment que les suppliques deviennent « un espace de crédibilité » ; voir : Didier Fassin, « La supplique. Stratégies rhétoriques et constructions identitaires dans les demandes d'aide d'urgence », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2000, 55^e année, n° 5, p. 955-981.

[37] Mauro Boarelli, « L'écriture de soi sous contrainte. L'autobiographie dans le parti communiste italien (1945-1956) », dans Anna Iuso (dir.), *La face cachée de l'autobiographie*, Carcassonne, Garae Hésiode, 2001, p.153-178.

[38] Face à la tragédie, la conscience de groupe est plus forte que les différences qui pourraient exister dans les histoires individuelles. Voir : Brian Schiff et Chaïm Noy, « Making it Personal : Shared Meanings in the Narratives of Holocaust Survivors », dans Anna de Fina, Deborah Schiffrin et Michel Bamberg, *Discourse and identity*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p.398-425.

[39] Selon la typologie de Jean-Michel Adam, « Hacia una definición de la secuencia argumentativa », *Comunicación, lenguaje y Educación*, 1995, n° 25, p. 9-22 ; du même auteur : *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue, op. cit.*

[40] Lettre de José Prats Carbella (camp de Septfonds) à la *Federación Nacional del Comercio de España* (Paris), 9 août 1939, FPI-AARD, 267-1.

[41] [Lettre de Bartolomé Costa \(Perpignan\) à Amaro del Rosal](#) (Paris), 17 août 1939, FPI-AARD, 322-11 C3.

[42] Sur l'importance de projeter cette image dans les lettres, voir : Liliana Cabral Bastos et Maria do Carmo Leite da Oliveira, « Identity and personal/institutional relations : people and tragedy in a health insurance customer service », dans Anna de Fina ; Deborah Schiffrin et Michel Bamberg : *Discourse and identity, op. cit.*, p. 190.

[43] Lettre d'Antonio Navarro Carrascosa (Mondeville, Calvados) à Amaro del Rosal (Paris), 25 août 1939, FPI-AARD 322-20 C4.

[44] Lettre de Manuel Jara Urbano (Camp de Ripont) à Amaro del Rosal (Paris), 25 août 1939, FPI-AARD, 322-24 C2.

[45] Lettre de Juan López Álvarez (Camp de Bram) à Amaro del Rosal (Paris), 24 août 1939, FPI-AARD 267-3.

[46] Liliana Cabral Bastos et Maria do Carmo Leite da Oliveira, *op. cit.*, p. 204.

[47] Didier Fassin, *op. cit.*, p. 959.

[48] Discours d'adieu au *Mexique* prononcé par le Comité Exécutif de l'UGT, Bordeaux, 12 juillet 1939, FPI-AARD, 270-2.



Auteur/autrice : Guadalupe Adámez Castro

Guadalupe Adámez Castro es Doctora en Historia por la Universidad de Alcalá (Premio Extraordinario), donde disfruta de un contrato posdoctoral (Programa Talento de la CAM). Es miembro del Seminario Interdisciplinar de Estudios sobre Cultura Escrita (SIECE) y del Grupo de Investigación de Alto Rendimiento «Lectura, Escritura y Alfabetización» (LEA). Forma parte de la RedAIEP, de la Fundación Antonio Machado de Collioure y de la Junta Directiva de AEMIC. Recibió el I Premio Nacional de Tesis Doctorales sobre Movimientos Migratorios en el mundo contemporáneo (CEME-UNED/Dirección General de Migraciones del MEYSS, 2017) y a la Mejor Tesis Doctoral de Filosofía y Letras de la UAH otorgado por la Sociedad de Condueños. De ella es fruto su libro *Gritos de papel. Las cartas de súplica del exilio español (1936-1945)* (Comares, 2017). Ha sido becaria FPU (UAH), así como del Proyecto del ERC «Post Scriptum: A Digital Archive of Ordinary Writings» (Universidad de Lisboa). Ha realizado diversas estancias de investigación en Italia

(Florença), França (Perpignan) y Estados Unidos (Nueva York). Asimismo, ha sido profesora invitada en distintas universidades nacionales (Universidad de Burgos, Universidad de Zaragoza...) e internacionales (Notre Dame University). Ha participado en diversos proyectos de investigación, tanto del ámbito nacional como del ámbito europeo. Su línea de investigación principal versa sobre las prácticas de escritura y de lectura durante el exilio español, así como sobre la memoria conformada en torno a este episodio histórico.

[Afficher tous les articles par Guadalupe Adámez Castro](#)

Guadalupe Adámez Castro / 1 décembre 2021 / Retirada / Campos, Camps, Cartas, Internamiento, Internement, Lettres, Súplica, Supplications

Un carnet de recherche proposé par Hypothèses - Ce carnet dans le catalogue d'OpenEdition - Politique de confidentialité

Flux de syndication - Crédits - ISSN 2610-413X

Les Éditions Universitaires d'Avignon / Fièremment propulsé par WordPress